



EUROPE / ITI SEINE-AMONT

## Troisième Comité de sélection et de suivi de l'ITI Seine-Amont

Le 3ème Comité de sélection et de suivi de l'ITI (Investissement Territorial Intégré) Seine-Amont s'est tenu le 2 octobre 2017 à Choisy-le-Roi.

*Publié le 31 janvier 2018*

Présidé par Michel Leprêtre, Président de l'Etablissement public territorial (EPT) Grand-Orly Seine Bièvre, ce troisième comité a été l'occasion de faire un bilan de la candidature, un an après la signature de la convention cadre entre l'EPT et la Région Ile-de-France. Avec 10 projets conventionnés, l'ITI Seine-Amont confirme son dynamisme en matière de programmation de projets.

Ce comité a également permis à la gouvernance de faire remonter certaines inquiétudes liées au risque de dégagement d'office de la Région Ile-de-France. En effet, au 31 décembre 2017, la Région Ile-de-France devra avoir certifié près de 27 millions de crédits européens. Si tel n'est pas le cas, la Commission Européenne récupèrera les enveloppes non consommées. Les élus ont donc demandé des éclaircissements sur les modalités d'une éventuelle répercussion du dégagement d'office sur les territoires ITI et les porteurs de projet.

Les équipes techniques de l'EPT ont ensuite présenté la candidature déposée par l'ITI Seine-Amont en réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Actions à destination des communautés marginalisées telles que les Roms », lancé par la Région Ile-de-France dans le cadre du Programme Opérationnel Régional 2014-2020. L'ITI Seine-Amont sollicite 1 027 379 € de crédits FEDER et FSE, qui permettront de mettre en œuvre cinq projets en faveur des communautés marginalisées du territoire.

Enfin, la gouvernance de l'ITI Seine-Amont a procédé à la sélection de quatre nouveaux projets lors de ce troisième comité :

- **Connexion sciences – Sciences et numérique pour réduire les discriminations et pour promouvoir l'égalité des chances phase 2**, porté par l'Association Savoir Apprendre (enveloppe accordée : 145 193,97 €)
- **Favoriser la découverte des métiers pour les jeunes val-de-marnais par la réalité augmentée**, porté par la Cité des métiers du Val-de-Marne (enveloppe accordée : 122 778,02 €)
- **ElastoLAB**, porté par l'Institut national de formation & d'enseignement professionnel du caoutchouc (enveloppe accordée : 147 907 €)
- **Fab lab itinérant en géographie prioritaire**, porté par l'Association Science Technologie Société (enveloppe accordée : 64 000€)

Ces quatre projets s'inscrivent pleinement dans la stratégie intégrée de développement urbain portée par l'ITI Seine-Amont et bénéficieront aux habitants du territoire.



**Bâtiment Askia**  
11 avenue Henri Farman  
BP 748  
94 398 ORLY AÉROGARE  
CEDEX  
☎ 01 78 18 22 22